

Consultation n°9025

CPEOM – Création d'une salle de sport de combat : travaux

AAPC – Pièce-jointe n°2 – Informations complémentaires à la publicité

ARTICLE 1 : Présentation de la procédure

La procédure retenue pour la présente consultation est la procédure adaptée consacrée par les [articles R2323-1 à R2323-4 du Code de la commande publique](#). Cette procédure est réalisée en 2 étapes :

- 1 phase candidature (phase actuelle)
- 1 phase offre

Le dossier de consultation des entreprises n'est pas transmis aux candidats à ce stade de la procédure, il sera transmis lors de la phase offre aux candidats en capacité d'exécuter le marché. Lors de la phase candidature, les candidats ne doivent pas remettre d'offre. À l'issue de l'étape de candidature, seuls les candidats admis à soumissionner seront invités à remettre une offre. Celle-ci devra être déposée sur la PLACE avant la date indiquée dans la lettre de consultation.

ARTICLE 2 : Dématérialisation de la procédure

Cette consultation est dématérialisée. Toutes les candidatures devront IMPERATIVEMENT être déposées sur le portail www.marches-publics.gouv.fr (un certificat numérique (RGS* ou** conditions de sécurité équivalentes) délivré par un organisme agréé est nécessaire pour ce mode de transmission).

Pour les candidats retenus à l'issu de l'appel de candidature, les documents décrits comme composants le dossier de consultation seront disponibles sur le site www.marches-publics.gouv.fr. L'attention des candidats est attirée sur le fait que la ou les adresses de messageries communiquées dans le formulaire DC1, feront foi pour la transmission de l'ensemble des documents dans le cadre de la présente procédure via le site www.marches-publics.gouv.fr. Il appartient au candidat de relever son courrier électronique régulièrement. La responsabilité du pouvoir adjudicateur ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée ou s'il n'a pas consulté ses messages en temps utiles.

En cas de difficultés sur la Plateforme des Achats de L'Etat (PLACE), un service de support téléphonique est également mis à disposition des entreprises souhaitant soumissionner aux marchés publics.

ARTICLE 3 : Informations relatives à la négociation

Le pouvoir adjudicateur négocie avec les soumissionnaires les offres initiales et toutes les offres ultérieures, à l'exception des offres finales. Cependant, sous réserve d'offres de qualité suffisante, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales ou intermédiaires. Dans ce cas, ces dernières seront considérées comme offres finales. En cas de négociation, celle-ci se fera, si nécessaire, en plusieurs étapes.

ARTICLE 4 : Forme juridique

Conformément aux articles [R. 2342-12 à 14](#) et [R. 2351-7](#) du [Décret 2018-1075 du 03.12.2018](#), les candidats doivent indiquer dans leur dossier de candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou en tant que groupement d'opérateurs économiques. La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois, si le candidat souhaite se présenter sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur pour l'exécution de la totalité du marché.

Le candidat ne pourra pas se présenter en qualité de mandataire d'un groupement et de membre d'un autre groupement ou de candidat individuel. En outre, un cotraitant ne peut être membre de plusieurs groupements candidats.

Conformément à l'[article R. 2342-13 du code de la commande publique](#), les candidats ont la possibilité de modifier la composition des groupements et d'en constituer de nouveaux entre la remise des candidatures et la remise des offres initiales ou, le cas échéant, lorsque les circonstances liées à la complexité des spécifications le justifient, jusqu'au terme de la négociation.

ARTICLE 5 : Durée du marché

La durée du marché est de 12 mois.

ARTICLE 6 : Présentation du dossier de candidature

- **Situation propre** : Critères relatifs à la situation personnelle d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion), y compris exigences relatives à leur inscription à un registre professionnel ou du commerce.

Renseignement et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Candidature sous forme simplifiée – document Unique de Marché Européen (DUME). En remplacement des formulaires Dc1 et Dc2, les candidats peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement d'exécution 2016/07 de la Commission européenne du 5 Janvier 2016 et disponible sur <http://dume.choruspro.gouv.fr>.
Candidature hors Dume : Les candidats fourniront impérativement les formulaires de déclaration suivants ou leurs équivalents : DC1 (lettre de candidature-habilitation du mandataire par ses cotraitants), DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement).
Formulaires téléchargeables à partir du lien www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat
- Inscription à un registre professionnel ou de commerce : extrait Kbis de moins de 3 mois
- Document(s) attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat

- **Capacité technique et professionnelle** : Critères relatifs à la capacité technique et/ou professionnelle d'opérateurs économiques (susceptibles d'entraîner leur exclusion).

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Effectifs moyens annuels et importance du personnel d'encadrement sur les 3 dernières années

- Références sur les 3 dernières années en rapport avec l'objet du marché.
- **Traitement des documents DR :**
 - Annexe Z ([Pièce jointe n°3](#))
 - Tableau de protection du secret : identification des établissements ([Pièce jointe n°4](#))

ARTICLE 7 : Sureté

Conformément aux dispositions de l'[article 5.3.2.1 de l'arrêté du 09 août 2021 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n° 1300](#) sur la protection du secret de la défense nationale, le marché est qualifié de **marché sensible**.

Pendant la consultation, une enquête administrative de la personne morale (EAPM) des candidats sera effectuée (à l'exception des candidats disposant déjà d'une habilitation délivrée par les services de la DGA). Cette enquête est conclue par un avis de la DRSD.

À la fin du jugement des offres, le candidat dont l'offre a été retenue ne pourra se voir attribuer le marché que si l'enquête est conclue par un avis favorable. En cas d'avis défavorable, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché au premier candidat mieux disant ayant reçu un avis favorable.

Au titre de l'enquête administrative de la personne morale, tous les candidats devront impérativement joindre à leur dossier de candidature, sous peine de voir leur candidature rejetée, la [pièce-jointe n°4](#) "Protection du secret identification des établissements". Une fois remplie, cette annexe devient Diffusion Restreinte. Elle doit être envoyée selon les conditions prévues ci-dessous.

ARTICLE 8 : Conditions d'envoi des documents DR

Les documents estampillés « **DIFFUSION RESTREINTE** » devront être envoyés, par ordre de priorité :

1) Sur PLACE, cryptés via la solution **ACID**,

Après le cryptage du dossier **DR** en utilisant ACID, il vous faudra insérer le dossier crypté dans un dossier zippé contenant le reste des éléments de votre candidature.

Lors de la création de la clé ACID,

- indiquer les personnes du SID Atlantique habilitées à ouvrir votre dossier crypté : Claire LE SAUX, Morgane WERES, Steven VIOLIN ([Pièce jointe n°5](#)),
- indiquer les clés publiques ACID de vos correspondants.

2) Sur PLACE, **en container chiffré via le logiciel ZED ! Entreprise**.

Sur PLACE, en container chiffré via le logiciel ZED ! ENTREPRISE. Le soumissionnaire devra transmettre le mot de passe d'ouverture du container à l'adresse mail suivante : sid-atlantique-sd-ac-bam-section-inv.contact.fct@intradef.gouv.fr.

Le container (déposé sur PLACE) ET le mot de passe (transmis sur l'adresse mail) devront être déposés de manière concomitante avant la date et l'heure de remise des offres.

Les soumissionnaires sont invités à se doter de la solution ZED ! ENTREPRISE s'ils n'ont pas ACID. **Attention**, l'acheteur ne pourra pas ouvrir les containers cryptés avec ZED ! FREE

- 3) Sur Clef USB par courrier postal, à l'adresse ci-dessous indiquée :
- Soit envoyé par La Poste en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse indiquée ci-après :
SID ATL
Sous-direction achat, exécution budgétaire et comptabilité – BAM - LML
BCRM de Brest – CC 16
29240 Brest Cedex 09
 - Soit remis par transporteur ou contre récépissé tous les jours ouvrés en se présentant à l'adresse suivante :
SID ATL – BAM - LML
Porte de Mesdoun
15 bis Avenue de l'école navale
29 200 Brest

NOTA : Les candidats sont alertés sur le fait que le site de la plateforme des achats de l'État (PLACE) fait l'objet de dysfonctionnements récurrents depuis plusieurs mois. Par conséquent, les candidats sont très fortement invités à remettre une copie de sauvegarde dans les délais impartis pour la remise des candidatures conformément à l'[article R.2332-14](#) et conformément aux modalités de [l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la copie de sauvegarde](#). L'utilisation de cette copie de sauvegarde sera effectuée conformément à l'article 2 - II - 2° de l'arrêté cité précédemment.

Cette copie de sauvegarde devra être exclusivement par voie postale en se référant aux adresses ci-dessus.

ARTICLE 9 - Questions en cours de consultation

Pour garantir une communication transparente, les sociétés intéressées sont invitées à poser toutes leurs questions via PLACE. Le cas échéant, les réponses à ces questions seront compilées dans une pièce-jointe à l'avis de publicité (téléchargeable sur PLACE dans la rubrique "Pièces de la consultation") qui sera mise à jour régulièrement. **Il est de la responsabilité des sociétés de consulter cette PJ fréquemment afin de se tenir informées des dernières questions et réponses.**